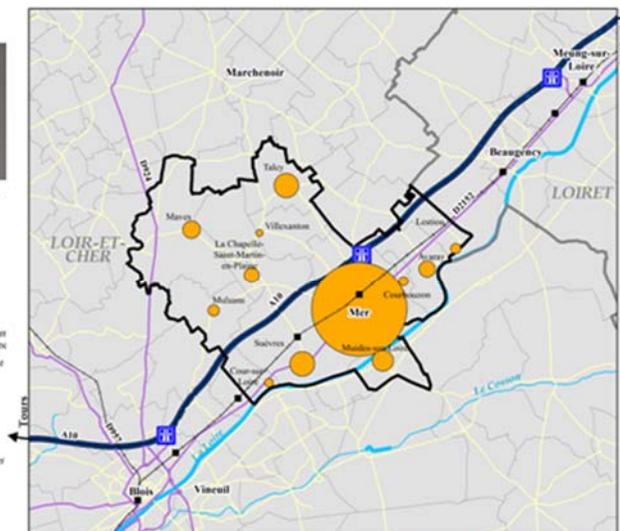
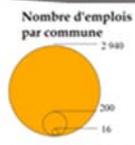




La Beauce Ligérienne

- ▶ 12 communes
- ▶ 13 071 habitants
- ▶ 6 121 actifs
- ▶ 3 867 emplois

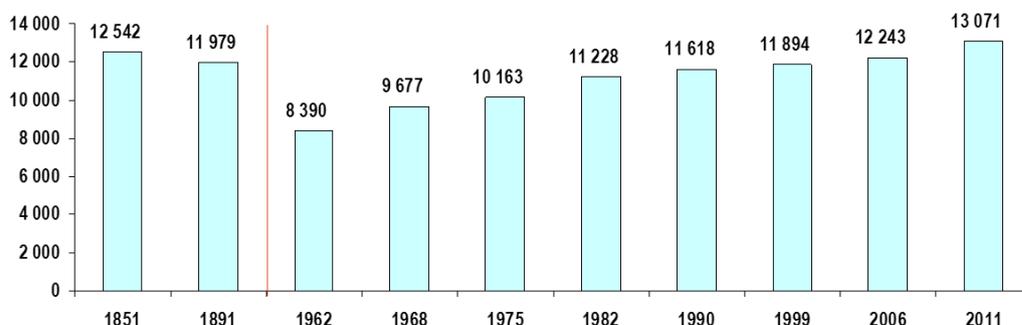


Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher - 03/12/2014 - URSSAF

- 12 communes
- 13 000 habitants (8^{ème} rang des CC du Loir-et-Cher)

Une croissance démographique en forte accélération

La croissance démographique s'accélère



La population du territoire communautaire, après avoir fortement baissé durant la première moitié du XX^{ème} siècle, est en croissance régulière depuis une cinquantaine d'années. Les niveaux de population du 19^{ème} ont été dépassés au cours des années 2000.

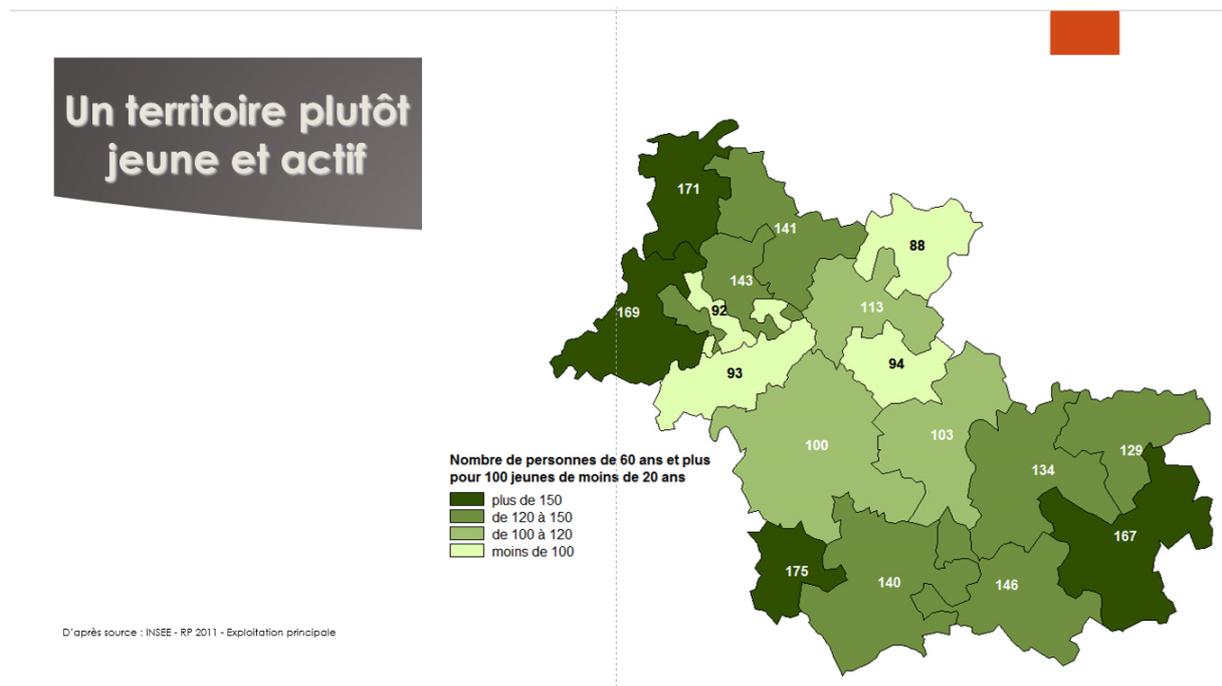
On observe surtout une **accélération assez spectaculaire de cette croissance** au cours des récentes années : **830 habitants supplémentaires entre 2006 et 2011, deuxième gain le plus important** pour une communauté (1^{er} rang pour la CC du Controis Val de Cher qui gagne plus de 900 habitants).

Pour la CCBL cela représente une progression de 7 % en 5 ans (**rythme annuel de 1,32 %, 3 fois plus important que celui du département, mais aussi 3 fois plus important qu'il n'était dans la première moitié des années 2000**). 2^{ème} rang également des CC du département (1^{er} rang : Beauce oratorienne).

Cette croissance démographique résulte de la conjugaison de deux facteurs : une croissance naturelle relativement confortable (explique le tiers de la croissance) et surtout l'attractivité du territoire aux yeux des habitants qui viennent s'y installer (gain net de 576 personnes entre 2006 et 2011, soit les 2/3 de la croissance).

Pour l'une et l'autre de ces deux dynamiques, la CCBL se situe au 3^{ème} rang des CC du département.

Un territoire plutôt jeune et actif



L'apport migratoire, outre son effet visible sur le nombre d'habitants du territoire, permet aussi de **modifier sensiblement le profil socio-économique de la population locale** : arrivée de ménages plutôt jeunes, actifs, plutôt bien qualifiés, avec des enfants. Un élément confortant la dynamique démographique locale.

De fait, le territoire comporte une **assez forte proportion de jeunes** (1/4 de moins de 20 ans ; proportion légèrement supérieure à celle du Loir-et-Cher, du Centre, de la France... ; 4^{ème} rang des CC.

Parallèlement, les plus de 75 ans sont relativement peu nombreux. L'une des proportions les plus faibles du département. **94 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes.**

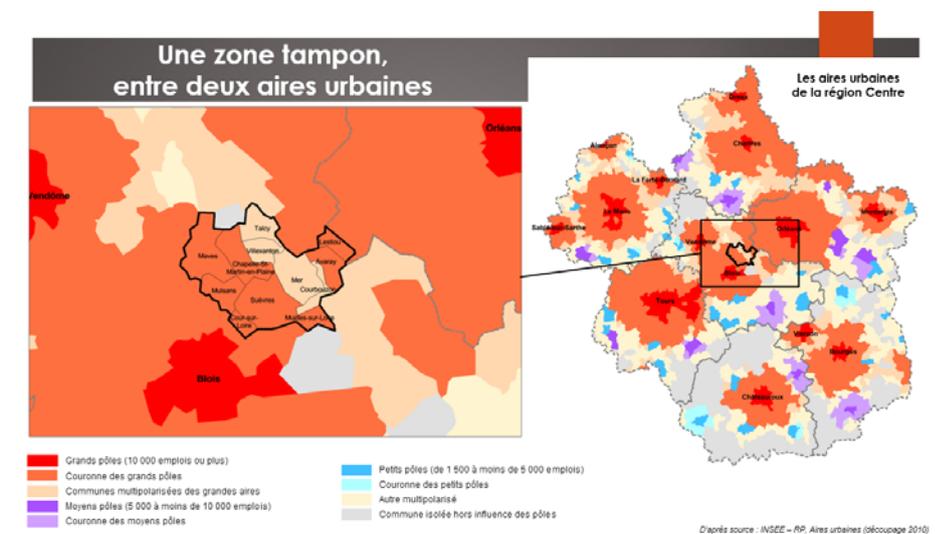
Un indicateur de vieillesse plutôt faible : 94 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes. (France 96, Centre 107, L&C 123.... Et même pour 4 CC du département aux environs de 170)

Renvoie **l'image d'un territoire plutôt jeune et actif**.

Une autre conséquence de cette croissance démographique a trait au parc de logements qui a progressé de près de 9 % entre 2006 et 2011, soit **1 logement sur 10 créé durant les 5 années**. 1^{er} des CC du département. Le rapprochement avec le rythme d'augmentation du nombre des ménages montre un différentiel positif de plus de 2 points. **Entre 2006 et 2011 : + 346 ménages, + 514 logements**. Cela montre qu'il y a **peu de tension** sur le marché immobilier et aussi que **la pression** résultant de ces flux migratoires importants **est globalement maîtrisée, ou pour le moins accompagnée**.

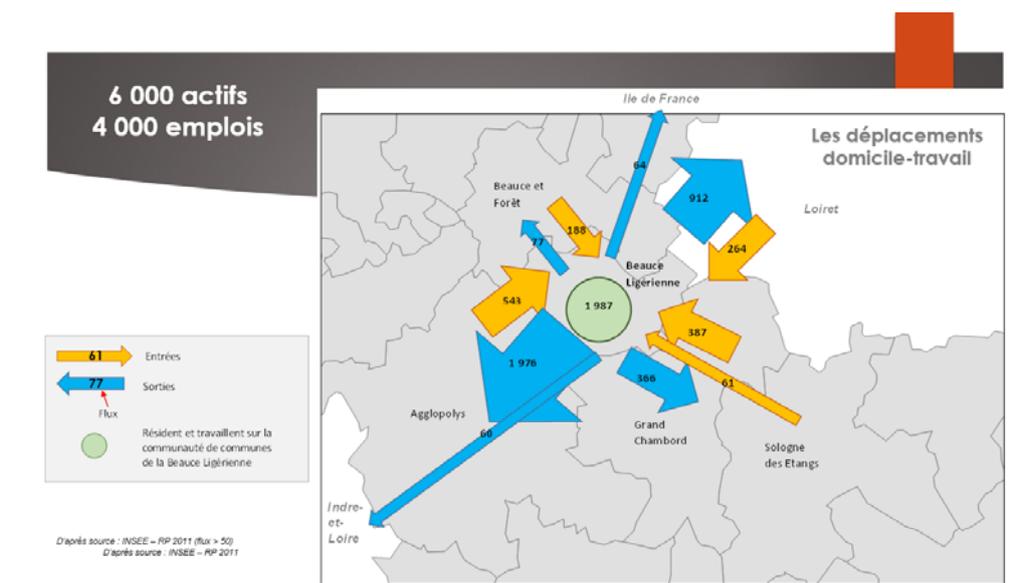
Cette tendance devrait se poursuivre car le taux de construction nouvelle demeure actuellement élevé.

Une zone tampon, entre deux zones urbaines



- Cette carte des aires urbaines traduit l'influence des principaux pôles, appréhendée dans leur dimension économique (intensité des migrations domicile-travail)
- Le périmètre communautaire est relativement partagé. L'influence du pôle blésois est importante : la moitié des communes de la CC sont considérées comme faisant parties de l'aire urbaine de Blois (5 000 habitants habitants soit 39 % de la population communautaire).
- Le pôle orléanais exerce également une influence mais moins forte sur le secteur, 2 communes appartiennent à l'aire urbaine d'Orléans (1 000 habitants, 8 % de la population).
- L'essentiel de la population se situe par conséquent dans des communes subissant l'influence des deux pôles à la fois, sans qu'aucune ne s'avère prépondérante. Mer est l'une d'entre elles. Ce secteur constitue en quelque sorte une zone tampon.
- **Les deux aires urbaines ont étendu leur périmètre dans les périodes récentes, ce qui explique assez largement les soldes migratoires très positifs. Tout porte à croire que ce mouvement va se poursuivre encore et que les deux aires urbaines se rejoindront dans un futur proche.**

6 000 actifs pour moins de 4 000 emplois

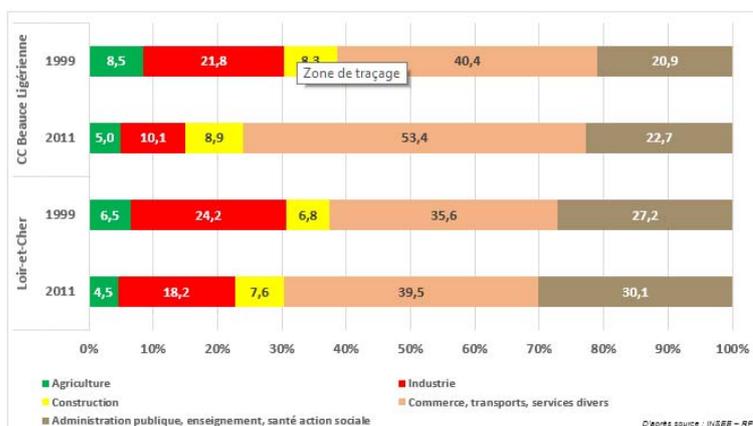


- Un **indice de concentration de l'emploi relativement faible**. 63 emplois pour 100 actifs. 10^{ème} rang des CC du département,
- **Le mouvement migratoire déjà évoqué a sans doute contribué à détériorer cet indicateur**, de nombreux nouveaux habitants venus s'installer dans le périmètre communautaire continuent en effet à exercer leur activité dans les pôles voisins.
- **1 987 personnes travaillent sur place, soit 35 % des actifs.**
- **La même proportion (35 %) va travailler sur le territoire d'Agglopolys (1 976) : 540 en sens inverse (d'Agglopolys vers la CC).**
- Les déplacements domicile-travail génèrent des flux importants avec le Loiret. **16 % des actifs occupés résidant dans le territoire travaillent dans le Loiret.**
- Plus d'un tiers des emplois sont occupés par des personnes habitants à l'extérieur de la CC.

Une mutation économique de grande ampleur

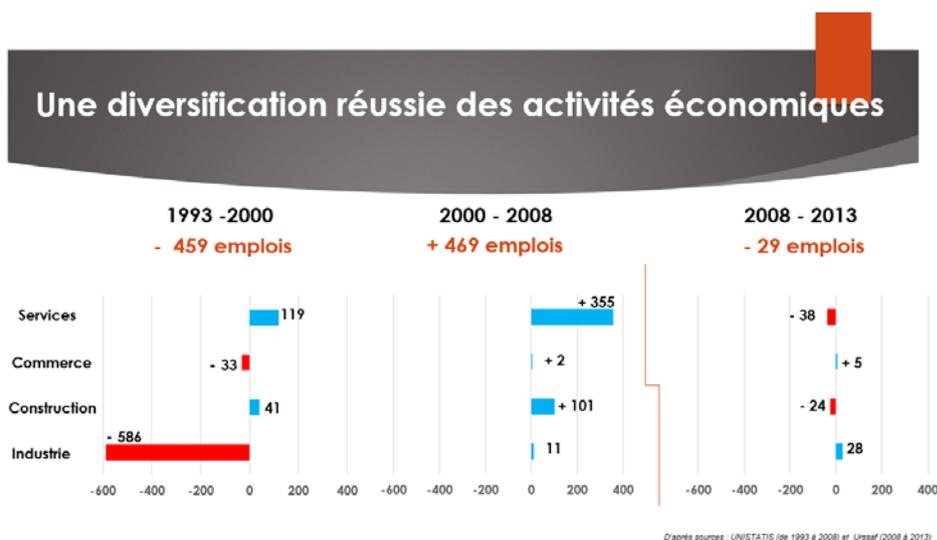
Une mutation économique de grande ampleur

Répartition comparée de l'emploi total par secteur d'activités (en %)



- **Le profil économique du territoire a profondément changé, et cela dans des temps plutôt resserrés.**
- Les activités du tertiaire marchand ont pris beaucoup d'importance, représentant aujourd'hui plus de la moitié des emplois du territoire (+ 13 points en une décennie). On trouve dans ces activités la logistique.
- Cette évolution s'est faite au détriment de l'agriculture (5 % des emplois aujourd'hui contre 8,5 % en 1999)
 - Forte diminution du nombre d'**exploitations agricoles** (- 23 % au cours des années 2000, comme en Loir-et-Cher –On est passé de 155 exploitations à 119) ; De même, **la SAU a été réduite de 3,5 %** sur la période (moyenne départementale – 2,6 %).
- mais surtout de l'industrie qui a perdu la moitié de son poids en une dizaine d'années (10 % à présent)

Une diversification réussie des activités économiques



- Ces mutations ont été accompagnées **par d'importantes créations d'emploi. Très probablement les plus fortes enregistrées dans les CC du Loir-et-Cher dans la période récente (depuis 2006).**
 - *L'Insee dans les données du RP donne une progression de près de 900 emplois entre 2006 et 2011, De très loin la plus importante des CC. Chiffres suspects !*
- **L'emploi industriel** avait fortement reculé dans les années 90. Depuis lors, il serait resté relativement **stable**, si on en juge par les données relatives à l'emploi salarié du secteur privé, voire aurait légèrement augmenté.
- **Le recul du poids de l'industrie** dans les années 2000, évoqué ci-avant, **s'expliquerait donc davantage par la percée spectaculaire des activités tertiaires**, notamment celles relevant de la logistique mais aussi de celles liées aux activités financières ou encore à l'action sociale.
- Globalement le territoire aurait bénéficié d'un **gain de 450 emplois salariés privés** depuis le début des années 2000. **Les récentes années de crise** (notamment 2011-2013), qui se sont avérées difficiles pour le Loir-et-Cher qui avait pourtant plutôt bien résisté dans un premier temps, semblent ne pas avoir eu d'effets négatifs sur le territoire : **gain d'une trentaine de postes.**
- Globalement, le secteur de Mer offre un bel exemple de redressement économique, opéré à la faveur d'une politique volontaire et déterminée.

Autre indicateur de cette réussite : **le nombre de m² mis en chantier** au cours des 10 dernières années, **équivalent au total de ce que les CC de Romorantin et de Vendôme** ont réalisé. (380 000 m² entre 2003 et 2013 – en lien évidemment avec la logistique + Tréca).

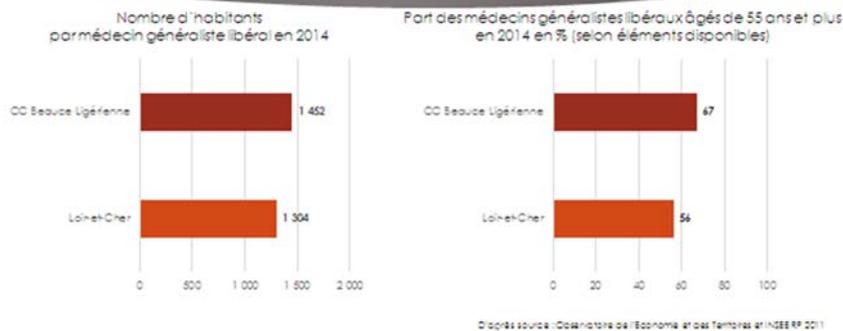
Entreprises

La CCBL s'est appuyée sur la ZA des Portes de Chambord et sur la structure « Les Portes de l'Emploi » pour attirer de nouvelles entreprises. La logistique a été la première, mais ont suivi d'autres entreprises qui ont trouvé à Mer les moyens de se développer : Tréca (en provenance de Beaugency) et dernièrement Eurocoatings (en provenance de Blois). En parallèle et bénéficiant de la dynamique impulsée se sont créées des petites sociétés de service parfois innovantes comme une Conciergerie d'entreprises. Dans le même esprit, Chavigny a installé une centrale à béton pour profiter du marché porteur de la zone (professionnelles et particuliers – logement).

Ce rebond aurait cependant été plus difficile si Mer n'avait pas bénéficié d'un tissu d'entreprises solides et souvent en pointe : Sillinger, Antalia, Color Board Systems, Talbot Découpage Emboutissage – sans oublier la Centrale titres et ses 220 salariés.

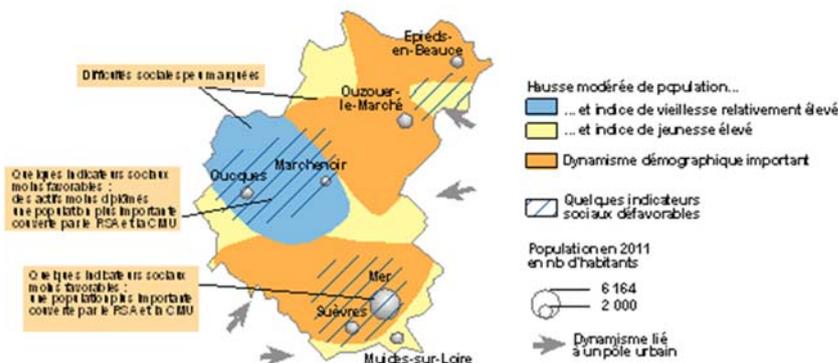
En sens contraire, les fermetures ont été rares : Fame Industrie, IMS France sont les plus marquantes depuis 2009.

Une faible densité médicale



- 9 médecins généralistes libéraux dont les deux tiers ont plus de 55 ans
- Un peu moins bien positionné qu'au niveau départemental pour les professions médicales de proximité (Médecin généraliste / infirmier / kiné)
- Des maisons de santé pluridisciplinaires à proximité (Tavers et Meung-sur-Loire)
- Construction sur Mer d'un pôle de santé comportant 2 structures : 1 privée (9 praticiens) et 1 gérée par la communauté de communes (3 médecins généralistes)
- Démarche engagée à Suèvres pour la création d'une MSP

Peu d'indicateurs sociaux défavorables



- Globalement la CC donne l'image d'un territoire **assez peu impacté par les problèmes sociaux**.
- Les **taux d'activités sont élevés**, supérieurs à ceux du Loir-et-Cher qui lui-même bénéficie de taux élevés. Parallèlement, la précarité comme le temps partiel sont comparativement **assez faibles**.
- Le **chômage** est présent (près de **900 demandeurs de catégorie A, B ou C** fin 2013), mais **d'intensité relativement moyenne**. On relève également la plus faible proportion du département de chômage de longue durée, ce qui dénote une dynamique locale plus vive sur le marché du travail. Une ombre cependant : **le poids des jeunes est assez élevé**, ce qui est cohérent avec le poids qu'ils occupent dans la population locale.
- On observe aussi **des niveaux de revenus relativement élevés** (3^{ème} rang des CC du département pour le revenu moyen par foyer fiscal). Les ratios de bénéficiaires CAF à bas revenus se situent en dessous de la moyenne départementale. Le Loir-et-Cher est globalement lui-même bien classé au niveau national pour ce type d'indicateurs.
- **Les indicateurs les plus défavorables** du secteur ont trait aux **populations couvertes par la CMU et le RSA**, proportionnellement un peu plus importantes qu'ailleurs (18 % des résidences principales de Mer sont des locations HLM).